



PROCOLE DETAILLE DE REPRISE

A partir du mardi 1^{er} septembre 2020

Ecole Notre Dame de la Paix – Villepôt

Ce protocole a pour objectif de vous informer des conditions de reprise de l'école au sein de notre établissement à compter du 1^{er} septembre 2020.

A partir du mardi 1^{er} septembre, le retour à l'école est obligatoire pour tous les enfants.



Mesures sanitaires

-Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ à l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (38°C ou plus) chez l'élève ou dans sa famille, l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

De même, les élèves ayant été testés positifs au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positif, ou encore identifiés comme contact, ne doivent pas se rendre à l'école.

Les parents doivent en informer le chef d'établissement.

-Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage ou désinfection des mains. Ils doivent porter un masque.

-Les adultes de l'école porteront un masque toute la journée.

-Nous procéderons à 1 désinfection par jour des surfaces humides, poignées de porte, interrupteurs, points de contact réguliers, sols et tables. Les classes seront aérées à chaque récréation, le midi et le soir.

-Le lavage des mains pour les enfants constitue un des gestes barrière les plus efficaces. Il continuera donc d'être réalisé :

- ✓ à l'arrivée le matin
- ✓ après les récréations
- ✓ avant le repas
- ✓ après être allé aux toilettes
- ✓ le soir avant de quitter l'école ou dès l'arrivée au domicile

Il est très difficile de faire respecter les gestes barrières aux enfants de maternelle et d'élémentaire sur une journée complète de classe. Nous ferons de notre mieux, mais je ne peux garantir un adulte derrière chaque enfant toute la journée.

En cas de problème sanitaire, d'arrêt maladie d'un enseignant ou d'un personnel, je me réserve le droit de fermer l'établissement.



Organisation pédagogique et spatiale

-Chaque enseignante aura sa classe en charge.

Extrait du protocole sanitaire :

Dans les espaces clos, la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir tous les élèves.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

Pour notre établissement :

-nous organiserons les classes au mieux dans le respect du protocole, à savoir que dans la classe des CE/CM, les tables seront espacées et dans la classe des maternelles/CP, chaque enfant aura sa place attitrée mais la distanciation physique ne sera pas possible pour accueillir tous les élèves.

-les élèves de GS/CP/CE1 et CP/CE1/CE2 seront regroupés tous les débuts d'après-midi pour des temps de travail



Accès et horaires de l'école

-A l'arrivée le matin :

Vous déposerez vos enfants au portail pour les élèves de la MS au CM2.

entre 8h35 et 8h45 pour tous les élèves.

Pour les enfants de PS, un seul parent sera autorisé à entrer pour accompagner son enfant jusqu'à la classe. Il devra porter un masque et se désinfecter les mains en entrant dans le bâtiment (gel fourni à l'entrée)

-le midi :

Retour entre 13H20 et 13H30 pour tous les élèves.

-A la sortie le soir :

vous veillerez à respecter les règles de distanciation quand vous attendez vos enfants.



Matériel à apporter

-Prévoir une bouteille d'eau pour les élèves du CE1 au CM2



Récréations

Extrait du protocole sanitaire :

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé.

-les enfants de maternelle pourront utiliser les vélos et les jeux de cour

-les élèves du CE1 au CM2 pourront également se servir du matériel de cour



Communication

-Pour le lien avec l'école, privilégiez les mails.

-La directrice est joignable par téléphone (uniquement la ligne de l'école) sur le temps de midi et après la classe.